2A

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Service d'Urbanisme et d'Aménagement

COMMUNE D'ORIVAL

Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles

ZONAGE P.E.R.

le Bourg

Vu pour être annexé à mon arrêté en date du 10.10.95
Le Préfet de la Région Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime
Signé :

Prescrit le : 14 Octobre 1987

Approuvé le : 28 Juin 1994

Echelle 1/2000

- Zone rouge 1R
- Zone rouge 2R
- Zone bleue
  - Secteur 1B
  - Secteur 2B
  - Secteur 3B
  - Secteur 4B
- Zone blanche
- Périmètre mis à l'étude

LE MONT ERELAT
ORIVAL (VILLAGE)
L'ECHINE
LE BOURG
Rue
Route
Rue
Rue
Rue